



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Les comptes 2018 de la Ville de Neuchâtel bouclent sur un bénéfice de 61'084 francs au lieu d'un déficit budgété de plus de 5 millions

Des charges maîtrisées pour un développement durable

La Ville de Neuchâtel affiche une bonne vitalité malgré le contexte difficile du canton et les pertes de recettes fiscales. Présentés ce mercredi à la presse par le Conseil communal in corpore, les comptes 2018 bouclent sur un excédent de recettes de 61'084 francs pour des charges d'exploitation totales de 278 millions de francs. Un résultat satisfaisant au regard des prévisions initiales, dû tant à des efforts d'économies réalisés sur les biens et services qu'à la maîtrise des charges de personnel. Trois réserves de préfinancement ont par ailleurs été constituées, d'un montant total de 27 millions de francs, pour trois projets d'investissement spécifiques. La fortune remonte à 53,2 millions et la dette reste stable, ce qui confirme la bonne assise financière de la Ville. Celle-ci peut ainsi miser sur l'avenir.

En 2018, le Conseil communal a rapidement lancé les premiers grands travaux de son programme politique 2018-2021, décliné en cinq tableaux et mettant en avant, dans une vision à long terme, une ville ouverte, dynamique, créative et fantastique. De l'Open air du NIFFF à la place des Halles, donnant à Neuchâtel un air de Piazza Grande, à l'exposition « Témoins à charge » de Davide Rivalta, où des animaux en bronze ont envahi la cité – certains pour y rester durablement – la ville de Neuchâtel s'est muée en carrefour culturel international. Par ailleurs la Ville continue d'investir pour l'entretien du patrimoine bâti, les bâtiments scolaires, les infrastructures: la Collégiale, le Musée d'ethnographie, l'extension du collège des Terreaux, la passerelle et le port de Serrières, la station de pompage de Champ-Bougin, la STEP n'en sont que quelques exemples.

Gestion financière

Côté finances, l'exercice 2018 boucle sur un bénéfice de 61'084 francs, alors que le budget adopté par le Conseil général prévoyait un excédent de charges de 5,23 millions. *« Ce résultat démontre la saine gestion des charges du Conseil communal dans une période politico-législative cantonale mouvementée, a déclaré le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur des Finances, lors de la conférence de presse. Cette voie de la maîtrise des charges, empreinte de vigilance, restera la nôtre dans les années à venir, nous permettant d'investir dans le futur de notre ville tout en veillant au maintien d'un niveau de dépenses en adéquation avec les ressources qui seront à notre disposition. »*

Conformément aux attentes du législatif communal, le niveau des charges de biens et services est en diminution de 1,4 million par rapport au budget, et inférieur à la moyenne des quatre dernières années. Quant aux charges de personnel, celles-ci sont pleinement maîtrisées avec une économie de 400'000 francs par rapport au budget. Les charges d'exploitation s'élèvent à 278 millions, contre 279 millions au budget. La dissolution d'une provision d'un million au Centre électronique de gestion (CEG), qui a été transféré au Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) au début de l'année 2019, contribue aussi à ce résultat.

La réserve de politique conjoncturelle, contrairement à ce qui était prévu au budget, n'a pas été sollicitée. Par ailleurs, la Ville a constitué trois réserves de préfinancement, d'un montant total de 27 millions de francs, pour des projets importants : la rénovation du collège des Parcs, le projet de réaménagement des Jeunes-Rives et le projet de passerelle Fahys-place de l'Europe. Des réserves constituées à la suite de corrections comptables demandées par l'organe de révision dans le cadre du passage à MCH2 et qui figurent dans un complément au rapport sur les comptes, qui sera soumis au Conseil général le 17 juin prochain.

Moteur de l'agglomération

Ces chiffres satisfaisants interviennent dans un contexte financier complexe, où les recettes fiscales sont en diminution. Perte d'un point dans la répartition Canton-Communes, pertes d'impôts des personnes physiques et morales dues notamment aux réformes cantonales: autant de raisons qui induisent une baisse de près de 5,5 millions (-3,8%) par rapport au budget.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se sont montés à 20,8 millions de francs. L'introduction d'une planification roulante des investissements au budget 2019 doit permettre à l'avenir de réduire l'écart constaté entre les montants prévus au budget et ceux effectivement dépensés.

Cette année encore, les intérêts passifs sont inférieurs au budget (-11,9%), soit 720'000 francs et la dette s'est stabilisée à 300 millions au lieu des 329 millions budgétés. La fortune nette s'établit à 53,2 millions de francs. Enfin, les réserves et provisions atteignent la somme de 371 millions.

Dans une perspective résolument tournée vers l'avenir, le Conseil communal mise sur une vision optimiste et stimulante de Neuchâtel. Sa vision? Celle d'une capitale cantonale de plus de 45'000 habitant-e-s, moteur d'une agglomération urbaine, dotée d'une bonne assise financière et manifestant à la fois dynamisme, ambition et sagesse, en poursuivant une gestion rigoureuse des deniers publics.

Neuchâtel, le 8 mai 2019

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Fabio Bongiovanni, conseiller communal, directeur des finances, tél. 032 717 71 02,

fabio.bongiovanni@ne.ch